

N° au catalogue 89-657-X2024009  
ISSN 2371-5014  
ISBN 978-0-660-74652-4

## Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration

# Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire : guide de l'utilisateur, 2022



Date de diffusion : le 16 décembre 2024



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |                                                                             |                |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur                                                               | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

**Une [version HTML](#) est aussi disponible.**

*This publication is also available in English.*

## Table des matières

|                                                                                                          |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1.0 Description de l'enquête</b>                                                                      | <b>4</b>  |
| <b>2.0 Concepts et définitions</b>                                                                       | <b>4</b>  |
| 2.1 Concepts et définitions de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire | 4         |
| 2.2 Élaboration du contenu                                                                               | 6         |
| <b>3.0 Méthodologie de l'enquête</b>                                                                     | <b>7</b>  |
| 3.1 Population cible et population observée                                                              | 7         |
| 3.2 Plan de sondage                                                                                      | 9         |
| 3.3 Taille de l'échantillon                                                                              | 11        |
| <b>4.0 Collecte de données</b>                                                                           | <b>12</b> |
| 4.1 Période de collecte                                                                                  | 12        |
| 4.2 Instrument et modes de collecte                                                                      | 12        |
| 4.2.1 Sécurité des questionnaires d'enquête en ligne                                                     | 13        |
| 4.3 Stratégie de collecte                                                                                | 13        |
| 4.4 Supervision et contrôle de la qualité                                                                | 13        |
| 4.5 Interviews par personne interposée                                                                   | 14        |
| 4.6 Stratégie de communication                                                                           | 14        |
| 4.7 Situations particulières                                                                             | 14        |
| 4.7.1 Catastrophes naturelles                                                                            | 14        |
| 4.7.2 COVID-19                                                                                           | 14        |
| 4.8 Taux de réponse                                                                                      | 14        |

# Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire : guide de l'utilisateur, 2022

## 1.0 Description de l'enquête

L'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire (EPLOSM) a été menée par Statistique Canada en 2022 avec la collaboration et le soutien de Patrimoine canadien. Il s'agit d'une enquête postcensitaire réalisée auprès de la population anglophone du Québec et de la population francophone ailleurs au Canada. Les questions ont été conçues pour évaluer l'évolution de la situation des populations de langue officielle en situation minoritaire depuis 2006, année où une enquête semblable (l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle [EVMLO]) a été menée par Statistique Canada, et pour fournir des renseignements sur les nouveaux enjeux concernant ces populations minoritaires. L'enquête comprend deux grands échantillons : l'un pour les adultes appartenant à la population de langue officielle en situation minoritaire et l'autre pour les enfants dont au moins un parent appartient à une population de langue officielle en situation minoritaire ou qui sont eux-mêmes admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire.

Les résultats de l'enquête ont été produits pour aider les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les administrations publiques municipales et les organismes communautaires à fournir des services, des programmes et des initiatives pour les minorités de langue officielle. Les données sont également utiles aux chercheurs, aux chercheuses et aux autres intervenants qui s'intéressent à divers aspects du français au Canada hors du Québec et de l'anglais au Québec.

Toute question concernant l'ensemble de données ou son utilisation doit être adressée à :

Statistique Canada

Centre de démographie, Statistique linguistique

Services à la clientèle

Courriel : [statcan.languagestats-statlinguistique.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.languagestats-statlinguistique.statcan@statcan.gc.ca)

## 2.0 Concepts et définitions

### 2.1 Concepts et définitions de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire

Dans cette enquête, la population de langue officielle en situation minoritaire désigne la population anglophone au Québec et la population francophone au Canada hors du Québec.

Dans ce contexte, la sélection de l'échantillon exigeait le respect de critères précis. Ces critères, présentés en détail à la section 3.1 (Population cible et population observée), ont été déterminés en consultation avec le comité consultatif externe d'experts mis en place aux fins de l'enquête. Les critères ont été sélectionnés pour répondre aux paramètres suivants : permettre des comparaisons avec l'enquête de 2006; être suffisamment généraux pour que les utilisateurs puissent préciser des sous-populations en fonction de critères linguistiques précis; et pour les enfants, tenir compte des nouveaux renseignements sur la langue d'instruction. Les critères ne visaient pas à créer une définition officielle de la population de langue officielle en situation minoritaire.

Les concepts linguistiques (langue maternelle, langue parlée le plus souvent à la maison, connaissance des langues officielles, admissibilité à l'instruction dans la langue officielle minoritaire) sur lesquels reposent les critères sont tous des concepts tirés du recensement. Veuillez consulter les guides de référence du recensement pour obtenir les définitions et les notes sur la qualité relatives à ces concepts :

- [Guide de référence sur les langues, Recensement de la population, 2021](#);
- [Guide de référence sur l'instruction dans la langue officielle minoritaire, Recensement de la population, 2021](#).

L'EPLOSM a été conçue pour recueillir des renseignements approfondis sur divers aspects des populations de langue officielle en situation minoritaire afin de compléter l'information provenant des sources de données existantes, dont le recensement. En plus de renseignements sociodémographiques et des liens entre les membres des ménages, l'enquête couvre les sujets principaux suivants :

- compétences linguistiques;
  - ▶ la capacité du répondant à comprendre, à parler, à lire et à écrire en français ou en anglais, ainsi que l'insécurité linguistique perçue;
- scolarité;
  - ▶ les diplômes obtenus et la fréquentation scolaire, ce qui comprend la langue d'instruction, les raisons du choix de la langue d'instruction et les intentions des parents à l'égard de la langue d'instruction de leurs enfants;
- services à la petite enfance;
  - ▶ comprend la langue des services de garde et les raisons du choix de la langue des services de garde;
- trajectoire linguistique de l'enfance à l'âge adulte et dynamique linguistique familiale de l'enfant;
  - ▶ les langues parlées dans la petite enfance et à l'âge de 15 ans, et des renseignements détaillés sur les langues parlées à la maison et les langues parlées avec des amis;
- sentiment d'appartenance et vitalité perçue;
  - ▶ le sentiment d'appartenance au groupe linguistique, l'importance du français ou de l'anglais et de leur promotion pour les répondants, et la présence locale perçue du français ou de l'anglais lorsque le répondant était âgé de 15 ans et au moment de remplir le questionnaire et 10 ans auparavant;
- participation communautaire;
  - ▶ la participation à des organismes, des associations et des réseaux au sein de la collectivité;
- utilisation des langues dans l'espace public;
  - ▶ les langues parlées à l'extérieur de la maison et du travail, avec des personnes autres que des membres de la famille ou des amis, dans des endroits comme les épiceries, les restaurants et les hôpitaux;
- services gouvernementaux;
  - ▶ la langue de communication avec les différents ordres de gouvernement (provincial ou territorial, fédéral) et les administrations publiques municipales;
- contacts avec le système de justice;
  - ▶ la langue des interactions avec le système de justice;
- services de santé;
  - ▶ la langue de service dans le domaine de la santé;
- services aux immigrants;
  - ▶ la langue des services obtenus lors de l'immigration;
- art, culture et médias;
  - ▶ la langue employée pour utiliser des médias et Internet, participer à des sports organisés, assister à des activités artistiques, etc.;
- mobilité géographique;
  - ▶ le lieu de naissance, de résidence à l'âge de 15 ans, de résidence au moment de l'enquête, les raisons et les intentions de la mobilité géographique;
- participation au marché du travail;
  - ▶ des renseignements détaillés sur les langues utilisées au travail, les obstacles perçus au travail liés aux langues, et les services de recherche d'emploi.

Des questions liées à la pandémie de COVID-19 ont été ajoutées au questionnaire. Elles visent principalement à évaluer la mesure dans laquelle la pandémie a influé sur les résultats de l'enquête et pourrait avoir contribué à des changements depuis l'EVMLO de 2006, particulièrement dans les domaines des services en français et en anglais et de la participation aux activités.

Les questions de l'EPLOSM renvoient parfois aux concepts de « communauté » et de « municipalité ». Ces concepts sont définis dans le questionnaire ainsi :

- « Le terme « communauté » désigne notamment les endroits de votre quartier que vous fréquentez régulièrement et qui se trouvent à distance de marche ou d'un court trajet en voiture, comme les épiceries, les écoles, les pharmacies ou les centres de conditionnement physique. »
- « Le terme « municipalité » fait référence à la ville, la municipalité ou la localité de résidence aux termes des lois provinciales ou territoriales. »

Le dictionnaire de données ainsi que la version complète du guide de l'utilisateur seront accessibles aux utilisateurs des microdonnées, lorsque les fichiers de microdonnées seront disponibles.

Pour la description détaillée des concepts associés aux questions de l'EPLOSM, veuillez consulter les documents suivants :

- [Enquêtes et programmes statistiques - Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire \(EPLOSM\)](#)
- [Questionnaire\(s\) et guide\(s\) de déclaration – Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire](#)

## 2.2 Élaboration du contenu

Le contenu de l'EPLOSM de 2022 a été fondé sur la version précédente de cette enquête postcensitaire, l'EVMLO, qui a été réalisée en 2006. La comparabilité historique a été désignée comme une priorité. Bien qu'une majeure partie du contenu soit répété, des mises à jour au questionnaire ont été effectuées à la suite de consultations avec Patrimoine canadien et les principaux utilisateurs de données, c'est-à-dire des partenaires fédéraux et communautaires et des comités consultatifs externes.

Ces mises à jour visaient à répondre aux nouveaux besoins en matière de données et de mieux comprendre les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada. Quelques exemples comprennent un module sur l'expérience des immigrants en matière de services d'aide à l'intégration, et de nouvelles questions portant sur des sujets comme la discrimination et l'insécurité linguistique. De plus, un nouveau module sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 a été créé pour évaluer les effets de la pandémie sur les activités et l'accès aux services dans la langue officielle minoritaire.

En outre, le questionnaire de l'enquête de 2006 a été examiné dans le but de réduire le plus possible le fardeau de réponse. Environ 80 % des questions et des concepts du questionnaire de 2006 sont inclus dans l'enquête de 2022. En ce qui a trait aux questions qui ont été retirées, une partie du contenu peut être dérivé, partiellement ou entièrement, au moyen du couplage d'enregistrements avec les données du recensement, ce qui réduit le fardeau de réponse.

Voici quelques exemples de questions retirées :

- l'instruction des parents dans la langue officielle minoritaire, le type de programme en français fréquenté dont les programmes d'immersion et le nombre d'années au sein d'un programme dans la langue officielle minoritaire;
- si l'enfant vit avec ses deux parents et, dans le cas contraire, les raisons, la durée et la fréquence des séjours chez chaque parent;
- année scolaire de l'enfant, date d'inscription, mode de transport pour se rendre à l'école et en revenir, durée du trajet, nombre d'années dans un programme d'immersion et raisons du changement de programme;
- le revenu personnel et le revenu du ménage.

Deux rondes des tests qualitatifs ont été menés en août 2020 et en mars 2021 auprès de répondants qui respectaient les critères de participation à l'enquête. L'objectif était de s'assurer que toutes les questions, en particulier les questions nouvelles et modifiées qui visent à répondre aux nouveaux besoins en matière de données, étaient faciles à comprendre et pouvaient fournir des données de qualité. Les essais ont été organisés par des spécialistes de la conception de questionnaires. Les essais qualitatifs se sont déroulés sur une période de deux semaines chacun et environ 30 interviews ont eu lieu en français et en anglais. Chaque interview durait une heure environ. Dans l'ensemble, l'enquête a été bien accueillie par les répondants; les questions étaient bien comprises et, à part quelques suggestions sur différents points de l'enquête, les commentaires étaient positifs.

La plupart des modules ont fait l'objet de modifications mineures, mais certains ont nécessité des changements plus importants à la suite des essais. Une modification importante concernait le module de la trajectoire linguistique, qui était à l'origine le dernier module du questionnaire. Les répondants estimaient que le module était redondant lorsqu'il était placé à la fin du questionnaire. Ainsi, il a été déplacé pour figurer plus tôt dans le questionnaire. Des changements ont aussi été apportés au module lui-même. Les répondants ont aussi considéré que le module sur la mobilité géographique était trop compliqué et qu'il était difficile d'y répondre. C'est pourquoi d'importantes modifications ont été apportées pour le simplifier et le raccourcir. Enfin, la section sur la scolarité a aussi été modifiée pour faciliter la compréhension.

## 3.0 Méthodologie de l'enquête

### 3.1 Population cible et population observée

Depuis 1969, la *Loi sur les langues officielles* reconnaît le français et l'anglais comme les **deux langues officielles** du pays. Pour les personnes vivant au Québec, l'anglais est la langue officielle minoritaire, tandis que le français est la langue officielle minoritaire des personnes vivant dans les autres provinces ou territoires<sup>1</sup>.

Dans le contexte de l'EPLOSM, une **personne est considérée comme faisant partie de la population de langue officielle en situation minoritaire** si elle répond à l'un des critères suivants :

1. sa langue maternelle comprend la langue officielle minoritaire;
2. sa langue maternelle ne comprend ni l'anglais ni le français, et la seule langue officielle qu'elle connaît est la langue officielle minoritaire;
3. sa langue maternelle ne comprend ni l'anglais ni le français, elle connaît les deux langues officielles, et ne parle pas la langue officielle majoritaire le plus souvent à la maison.

Deux segments principaux de la **population sont couverts** par l'EPLOSM : les adultes et les enfants.

Une personne est considérée comme faisant partie de la **composante des adultes de l'EPLOSM** si elle :

1. avait 18 ans et plus le 16 mai 2022 (premier jour de la collecte de données de l'EPLOSM);
2. réside dans l'une des 10 provinces ou l'une des trois capitales territoriales, et ne vit pas dans un logement collectif, une réserve des premières nations ou une communauté inuite dans le nord du Québec;
3. est canadienne (les résidents non permanents sont exclus);
4. fait partie de la population de langue officielle en situation minoritaire.

La **composante des enfants de l'EPLOSM** se compose des deux parties ci-dessous.

#### **Enfants vivant avec un parent qui fait partie de la population de langue officielle en situation minoritaire**

Dans cette composante, les enfants doivent respecter les critères suivants :

1. être âgés de moins de 18 ans le 16 mai 2022;

1. Dans le cadre de cette enquête, les langues officielles minoritaires du Canada sont l'anglais au Québec et le français au Canada hors Québec, bien qu'à l'échelle des provinces et des territoires, les langues ayant un statut officiel puissent différer.

2. résider dans l'une des 10 provinces ou l'une des trois capitales territoriales, et ne pas vivre dans un logement collectif, une réserve des premières nations ou une communauté inuite du nord du Québec;
3. ne pas être parent;
4. avoir au moins un parent qui répond aux exigences de la composante des adultes, sous réserve que le parent soit une personne âgée de 15 ans ou plus.

Il importe de souligner qu'un enfant est considéré comme faisant partie de la population cible de l'enquête de l'EPLOSM selon le profil linguistique de ses parents et non du sien. Par conséquent, il se peut que certains enfants de l'échantillon ne parlent pas ou ne comprennent pas la langue officielle minoritaire de leur province ou territoire de résidence.

### Enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire

Dans cette partie, les enfants doivent respecter les critères suivants :

1. avoir moins de 18 ans le 16 mai 2022;
2. résider dans l'une des 10 provinces ou l'une des trois capitales territoriales et ne pas vivre dans un logement collectif, une réserve des premières nations ou une communauté inuite du nord du Québec;
3. ne pas être parent.

De plus, ils doivent aussi répondre à l'un des critères suivants :

- 4a. vivre à l'extérieur du Québec dans la même famille de recensement qu'une personne âgée de 15 ans ou plus qui a le français comme langue maternelle;
- 4b. vivre dans la même famille de recensement qu'une personne âgée de 15 ans ou plus qui est ou a été instruit à l'école primaire dans la langue officielle minoritaire de sa province ou de son territoire;
5. être ou avoir été instruit dans la langue officielle minoritaire de leur province ou territoire au niveau primaire ou secondaire;
6. vivre avec un frère ou une sœur au sein de la même famille de recensement qui est ou a été instruit dans la langue officielle minoritaire de sa province ou de son territoire au niveau primaire ou secondaire.

Le concept de parentalité est utilisé ici au sens large. Au-delà de ceux qui ont déclaré être des parents dans le recensement, l'EPLOSM permet aux personnes canadiennes âgées de 15 ans et plus qui vivent dans la même famille de recensement d'être considérées comme parent. Ainsi, la définition des enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire est délibérément plus large que celle du Recensement de 2021. Cela s'explique principalement par le fait que les spécifications pour la définition du Recensement de 2021 n'étaient pas terminées au moment où l'échantillon de l'EPLOSM a été tiré. Une définition plus large permettait de couvrir divers scénarios au moyen des données de l'EPLOSM, dont la définition adoptée par la suite dans le recensement<sup>2</sup>, ainsi que d'autres définitions d'intérêt pour les utilisateurs. La différence entre les populations de la définition la plus large et la plus stricte est estimée à 1,7 %.

En revanche, il se peut que certains enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de sa jurisprudence ne soient pas classés comme tels dans le recensement et que, par conséquent, ils ne soient pas inclus dans l'échantillon de l'EPLOSM. Bien qu'en vertu de la loi, l'admissibilité d'un enfant à l'instruction dans la langue officielle minoritaire dépend, entre autres, des caractéristiques de ses parents et de ses frères et sœurs, les données du recensement établissent les relations familiales seulement pour les personnes vivant dans le même ménage. Pour en savoir plus sur cette limite, consultez [l'Étude sur la sous-classification des enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au Recensement de 2021](#).

Additionnellement, en raison de contraintes opérationnelles dans les territoires, seules les personnes résidant dans les capitales étaient admissibles à l'enquête. D'après les données du recensement, environ 77 % des francophones des territoires résident dans les capitales. De plus, conformément aux exigences indiquées ci-

2. Pour en savoir plus sur les concepts connexes du recensement, veuillez consulter le [Guide de référence sur l'instruction dans la langue officielle minoritaire, Recensement de la population, 2021](#).



dessus, l'EPLOSM exclut les personnes non canadiennes et celles qui vivent dans un logement collectif, dans une réserve des premières nations ou dans une communauté inuite du nord du Québec.

### 3.2 Plan de sondage

La base de sondage de l'EPLOSM est dérivée à partir des données recueillies dans le cadre du Recensement de la population de 2021, tenu le 11 mai 2021, ce qui fait de l'EPLOSM une enquête postcensitaire.

Le recensement de 2021 utilise deux questionnaires<sup>3</sup> pour recueillir des données auprès des personnes vivant dans un logement : le [questionnaire abrégé \(formulaire 2A\)](#) et le questionnaire détaillé ([formulaire 2A-L](#) ou [formulaire 2A-R](#) selon l'emplacement géographique du logement). Le formulaire 2A-L est envoyé à environ 1 logement privé sur 4 dans la plupart des régions du Canada. Le questionnaire abrégé (formulaire 2A) comprend les questions démographiques de base du recensement (nom, sexe à la naissance et genre, date de naissance et âge, état matrimonial légal, union libre, relation à la Personne 1, connaissance des langues officielles, langues parlées à la maison, première langue apprise, langue d'instruction et expérience militaire canadienne). Le formulaire détaillé comprend aussi les questions de base ainsi que des questions sur l'activité sur le marché du travail, le revenu, la scolarité, la citoyenneté, le logement, les origines ethniques ou culturelles, la religion et l'identité autochtone, entre autres. Le formulaire 2A-R est semblable au formulaire 2A-L et cible tous les ménages dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées<sup>4</sup>.

Les citoyens canadiens qui vivent temporairement à l'étranger, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes en poste à l'étranger et les visiteurs ou représentants de gouvernements étrangers sont exclus de la population cible du questionnaire détaillé du recensement. Sont également exclues les personnes vivant dans des logements collectifs (institutionnels ou non). Les logements collectifs comprennent les hôpitaux, les résidences pour personnes âgées, les établissements de soins pour bénéficiaires internes comme les foyers collectifs pour les personnes ayant une incapacité ou une dépendance, les refuges, les établissements correctionnels et de détention, les pensions et les maisons de chambres, les établissements religieux, les colonies huttérites, les établissements offrant des services d'hébergement temporaire<sup>5</sup> et d'autres établissements<sup>6</sup>. Pour en savoir plus sur les logements collectifs, consultez le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#).

Bien que les questions du recensement sur les langues, soit celles qui sont d'un intérêt particulier pour l'EPLOSM, se trouvent dans les questionnaires abrégé et détaillé, l'échantillon de l'EPLOSM a été sélectionné parmi les personnes ayant répondu au questionnaire détaillé pour que les réponses de l'EPLOSM soient enrichies par les réponses aux questions additionnelles du formulaire détaillé. Exceptionnellement, quand le nombre de répondants du questionnaire détaillé était insuffisant pour répondre aux exigences analytiques ciblées de l'EPLOSM, l'échantillonnage a été réalisé en puisant dans le bassin plus grand des répondants au questionnaire abrégé.

La base de sondage de l'EPLOSM a été stratifiée par région et groupe d'âge. Les strates ont également tenu compte de caractéristiques linguistiques de la manière suivante dans les segments adulte et enfant de la base de sondage :

- Pour les adultes, la stratification est fonction de leur groupe linguistique
- Pour les enfants, la stratification prend en compte leur admissibilité à l'instruction dans la langue officielle minoritaire ainsi que le profil linguistique de leurs parents.

Comme en 2006, les provinces du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont été divisées respectivement en six, cinq et trois régions, comme l'indique le tableau suivant. Dans toutes les autres provinces, la région correspond à la province. Pour les trois territoires, la capitale constitue la seule région de chaque territoire. Il s'agit de Whitehorse (AR) au Yukon, de Yellowknife (AR) aux Territoires du Nord-Ouest et d'Iqaluit (SDR) au Nunavut.

3. Voir les [questionnaires du Recensement de 2021](#).

4. Le présent document utilise l'expression « régions éloignées » pour désigner toutes ces régions afin d'alléger le texte.

5. Par exemple, un hôtel, un terrain de camping, un YMCA ou un YWCA, un manoir Ronald McDonald ou une auberge, s'il s'agit du lieu habituel de résidence du répondant le jour du recensement.

6. Comme une résidence pour étudiants, une base militaire, un camp de chantier ou un navire.

**Tableau 1**  
**Régions linguistiques de l'EPLOSM et la géographie du recensement correspondante, pour le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario**

| Province          | Région métropolitaine de recensement (RMR), division de recensement (DR) ou subdivision de recensement (SDR) <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Région linguistique |
|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Nouveau-Brunswick | 1312 (Victoria), 1313 (Madawaska), 1314 (Restigouche), 1315 (Gloucester), 1309036 (Alnwick), 1309038 (Neguac)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nord                |
|                   | 1307 (Westmorland), 1308 (Kent), 1309016 (Rogersville, Paroisse), 1309017 (Rogersville, Village), 1309001 (Hardwicke)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Sud-Est             |
|                   | Toutes les autres qui ne figurent pas dans la liste ci-dessus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Reste               |
| Québec            | 462 (Montréal)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Montréal            |
|                   | 2401 (Îles-de-la-Madeleine), 2402 (Le Rocher-Percé), 2403 (La Côte-de-Gaspé), 2404 (La Haute-Gaspésie), 2405 (Bonaventure), 2406 (Avignon), 2495 (La Haute-Côte-Nord), 2496 (Manicouagan), 2497 (Sept-Rivières-Caniapiscau), 2498 (Minganie-Le Golfe-du-Saint-Laurent), 2407 (La Matapédia), 2408 (La Matanie), 2409 (La Mitis), 2410 (Rimouski-Neigette), 2411 (Les Basques), 2412 (Rivière-du-Loup), 2413 (Témiscouata), 2414 (Kamouraska)                                       | Est                 |
|                   | 2480 (Papineau), 2481 (Gatineau), 2482 (Les Collines-de-l'Outaouais), 2483 (La Vallée-de-la-Gatineau), 2484 (Pontiac), 2485 (Témiscamingue), 2486 (Rouyn-Noranda), 2487 (Abitibi-Ouest), 2488 (Abitibi), 2489 (La Vallée-de-l'Or)                                                                                                                                                                                                                                                  | Ouest               |
|                   | 2430 (Le Granit), 2440 (Les Sources), 2441 (Le Haut-Saint-François), 2442 (Le Val-Saint-François), 2443 (Sherbrooke), 2444 (Coaticook), 2445 (Memphrémagog), 2446 (Brome-Missisquoi), 2447 (La Haute-Yamaska), 2448 (Acton), 2456 (Le Haut-Richelieu), 2468 (Les Jardins-de-Napierville), 2469 (Le Haut-Saint-Laurent)                                                                                                                                                             | Estrie et Sud       |
|                   | 2415 (Charlevoix-Est), 2416 (Charlevoix), 2420 (L'Île-d'Orléans), 2421 (La Côte-de-Beaupré), 2422 (La Jacques-Cartier), 2423 (Québec), 2434 (Portneuf), 2417 (L'Islet), 2418 (Montmagny), 2419 (Bellechasse), 2425 (Lévis), 2426 (La Nouvelle-Beauce), 2427 (Robert-Cliche), 2428 (Les Etchemins), 2429 (Beauce-Sartigan), 2431 (Les Appalaches), 2433 (Lotbinière), 2491 (Le Domaine-du-Roy), 2492 (Maria-Chapelaine), 2493 (Lac-Saint-Jean-Est), 2494 (Le Saguenay-et-son-Fjord) | Québec et environs  |
|                   | Toutes les autres qui ne figurent pas dans la liste ci-dessus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Reste               |
| Ontario           | 3501 (Stormont, Dundas et Glengarry), 3502 (Prescott et Russell)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Sud-Est             |
|                   | 3506 (Ottawa)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Ottawa              |
|                   | 3548 (Nipissing), 3552 (Sudbury), 3553 (Greater Sudbury / Grand Sudbury), 3554 (Timiskaming), 3556 (Cochrane), 3557 (Algoma)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Nord-Est            |
|                   | 3520 (Toronto)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Toronto             |
|                   | Toutes les autres qui ne figurent pas dans la liste ci-dessus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Reste               |

1. Pour en savoir plus, consultez '[Classification géographique type \(CGT\) 2021 - Volume I, La classification](#)'.

Source : Classification géographique type (CGT) 2021 - Volume I, La classification

Les groupes d'âge pour les provinces étaient de 1 à 4 ans, de 5 à 11 ans, de 12 à 17 ans, de 18 à 24 ans, de 25 à 44 ans, de 45 à 64 ans et de 65 ans et plus; les groupes d'âge pour les capitales des territoires étaient de 17 ans ou moins et de 18 ans ou plus.

Le groupe linguistique est formé de personnes qui font partie de la population de langue officielle en situation minoritaire, selon la définition donnée plus haut. Cependant, dans la région de Montréal, le groupe linguistique de base de la province de Québec a été affiné à des fins de stratification en y ajoutant les deux strates suivantes :

Les individus dont

- Langue maternelle est l'anglais et une autre langue non officielle, et dont la langue officielle connue est uniquement l'anglais; ou,
- Langue maternelle est l'anglais et une autre langue non officielle, et dont les deux langues officielles sont connues; ou,
- Langue maternelle comprend l'anglais, le français et une autre langue, et les deux langues officielles sont connues, et la langue parlée à la maison le plus souvent n'est pas le français; ou,
- La langue maternelle n'inclut aucune langue officielle et la langue officielle connue est uniquement l'anglais; ou,
- La langue maternelle n'inclut aucune langue officielle, et les deux langues officielles sont connues, et la langue parlée le plus souvent à la maison est l'anglais, mais pas le français.

## Les individus dont

- La langue maternelle n'inclut aucune langue officielle, et les langues officielles connues sont le français et l'anglais, et la langue parlée le plus souvent à la maison est une langue tierce (autre que le français ou l'anglais); ou,
- La langue maternelle comprend les deux langues officielles ainsi qu'une langue tierce, et les deux langues officielles sont connues, et les langues parlées à la maison le plus souvent sont les deux langues officielles; ou,
- La langue maternelle comprend les deux langues officielles ainsi qu'une langue tierce, et les deux langues officielles sont connues, et la langue parlée à la maison le plus souvent est une langue tierce.

A noter qu'en 2006, pour des besoins analytiques spécifiques, on avait ajouté un échantillon distinct de personnes de langue maternelle tierce et ayant le français comme première langue officielle parlée dans la région de Montréal. En 2022 il n'y a pas eu de tel ajout.

Un échantillon aléatoire simple sans remise a été sélectionné dans chaque strate et indépendamment entre strates. Pour certaines strates, y compris celles de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard, la taille de l'échantillon ciblé dépassait le nombre de personnes disponibles ayant répondu au questionnaire détaillé. Dans ces cas, la stratégie d'échantillonnage a été ajustée pour inclure des personnes ayant répondu au questionnaire abrégé. Par conséquent, les données du questionnaire détaillé ne seront disponibles dans le fichier analytique que pour environ le quart des personnes sélectionnées dans ces strates.

Dans une même région, les expériences de la collectivité peuvent varier en fonction de la concentration de la population de langue officielle en situation minoritaire, mesurée par la proportion de personnes de la langue officielle minoritaire vivant dans chaque aire de diffusion (AD) du recensement. Le plan d'échantillonnage assure que dans chacune des strates l'échantillon représente bien toute la diversité des niveaux de concentration en empêchant l'abondance d'AD ayant des niveaux de concentration similaires.

### 3.3 Taille de l'échantillon

La taille d'échantillon pour chaque strate a été déterminée en ciblant un niveau d'exactitude comparable à celui de l'édition précédente de l'enquête, soit l'EVMLO de 2006. Ainsi, pour l'EPLOSM on a prévu d'estimer une proportion d'environ 8 % avec un coefficient de variation de 25 %, ou de manière équivalente, avec une marge d'erreur d'environ 4 points de pourcentage ou un intervalle de confiance d'une longueur d'environ 8 points de pourcentage.

Le tableau suivant présente les tailles d'échantillon par région, pour les composantes des adultes et des enfants de l'EPLOSM.

**Tableau 2**  
**Les tailles d'échantillon pour les composantes des adultes et des enfants et pour l'ensemble de l'enquête, selon la province, la capitale territoriale ou la région**

| Région                     | Adultes | Enfants | Région | Province ou capitale (territoire) |
|----------------------------|---------|---------|--------|-----------------------------------|
| Terre-Neuve-et-Labrador    | 949     | 964     | 1 913  | 1 913                             |
| Île-du-Prince-Édouard      | 1 074   | 916     | 1 990  | 1 990                             |
| Nouvelle-Écosse            | 1 263   | 1 448   | 2 711  | 2 711                             |
| Nouveau-Brunswick, Nord    | 1 297   | 971     | 2 268  | 6 910                             |
| Nouveau-Brunswick, Sud-Est | 1 293   | 1 006   | 2 299  |                                   |
| Nouveau-Brunswick, Reste   | 1 236   | 1 107   | 2 343  |                                   |
| Québec, Est                | 1 110   | 1 026   | 2 136  | 20 209                            |
| Québec, Estrie et Sud      | 1 281   | 1 343   | 2 624  |                                   |
| Québec, Montréal           | 3 942   | 3 119   | 7 061  |                                   |
| Québec, Ouest              | 1 296   | 1 354   | 2 650  |                                   |
| Québec, Québec et environs | 1 262   | 1 691   | 2 953  |                                   |
| Québec, Reste              | 1 264   | 1 521   | 2 785  |                                   |

**Tableau 2**

**Les tailles d'échantillon pour les composantes des adultes et des enfants et pour l'ensemble de l'enquête, selon la province, la capitale territoriale ou la région**

| Région                                                                  | Adultes | Enfants | Région | Province ou capitale (territoire) |
|-------------------------------------------------------------------------|---------|---------|--------|-----------------------------------|
| Ontario, Nord-Est                                                       | 1 297   | 1 163   | 2 460  | 12 827                            |
| Ontario, Ottawa                                                         | 1 312   | 1 195   | 2 507  |                                   |
| Ontario, Sud-Est                                                        | 1 294   | 1 080   | 2 374  |                                   |
| Ontario, Toronto                                                        | 1 295   | 1 417   | 2 712  |                                   |
| Ontario, Reste                                                          | 1 308   | 1 466   | 2 774  |                                   |
| Manitoba                                                                | 1 269   | 1 299   | 2 568  | 2 568                             |
| Saskatchewan                                                            | 1 166   | 1 426   | 2 592  | 2 592                             |
| Alberta                                                                 | 1 302   | 1 305   | 2 607  | 2 607                             |
| Colombie-Britannique                                                    | 1 291   | 1 383   | 2 674  | 2 674                             |
| Whitehorse                                                              | 332     | 391     | 723    | 723                               |
| Yellowknife                                                             | 306     | 363     | 669    | 669                               |
| Iqaluit                                                                 | 251     | 203     | 454    | 454                               |
| Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire | 26 690  | 29 157  | 58 847 | 58 847                            |

## 4.0 Collecte de données

### 4.1 Période de collecte

Dans les 10 provinces, la collecte de données a eu lieu du 16 mai au 16 décembre 2022. Dans les trois capitales territoriales, la période de collecte a eu lieu du 22 août au 16 décembre 2022.

Comme il s'agit d'une enquête postcensitaire, la collecte a eu lieu à la suite du Recensement de la population de 2021, tenu le 11 mai 2021. Le Recensement a permis d'identifier la population de langue officielle en situation minoritaire qui est devenue la population cible pour l'EPLOSM.

### 4.2 Instrument et modes de collecte

Tel que mentionné auparavant, le contenu du questionnaire d'enquête a été élaboré à partir de consultations, entre autres, avec les membres d'un comité consultatif externe, ainsi qu'avec des partenaires fédéraux et communautaires. Le questionnaire électronique (QE) a ensuite été élaboré au moyen de vagues d'essais itératifs. Deux séries d'essais qualitatifs ont été menées dans les deux langues officielles.

Une fois que le questionnaire de l'EPLOSM a été finalisé, cinq modes de collecte ont été utilisés pour recueillir les données :

- Le questionnaire électronique à remplir par le répondant (QEr). Les répondants recevaient un code d'accès sécurisé leur permettant d'ouvrir une session et de répondre aux questions de l'enquête en ligne.
- Le questionnaire électronique administré par un interviewer (QEi), aussi connu comme l'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO).
- Puisque diverses restrictions liées à la pandémie de COVID-19 étaient toujours en place au moment de la collecte, Statistique Canada a mis sur pieds la stratégie de collecte IPAO allégée plus (IAP). Les intervieweurs se rendaient alors chez les répondants pour prendre un rendez-vous afin que soit rempli ultérieurement le questionnaire au moyen d'une ITAO.
- La stratégie de collecte '*Cogner, Parler et Appeler*' (CPA), semblable à l'IPAO allégée plus, mais avec laquelle l'ITAO a lieu immédiatement.
- Finalement, un mode de collecte pilote a été mis en place pendant environ un mois, à Iqaluit; les personnes sélectionnées ont été invitées à remplir leur questionnaire au moyen du QE-r ou de l'ITAO dans un immeuble municipal; des ordinateurs et du soutien en personne étaient offerts.

Les répondants ont pu choisir de remplir le questionnaire en français ou en anglais. En moyenne, il fallait environ 45 minutes pour le remplir.

### 4.2.1 Sécurité des questionnaires d'enquête en ligne

Le système électronique de collecte des données utilisé pour l'EPLOSM de 2022 faisait appel à un serveur Web sécurisé pour le QE en ligne, dans lequel on enregistrerait les données d'enquête du QEr et du QEi.

Statistique Canada prend très au sérieux la protection des renseignements confidentiels transmis par les répondants, dont les renseignements fournis en ligne. Un processus sécurisé d'ouverture de session et un chiffrement robuste constituent des éléments essentiels pour empêcher quiconque de consulter ou de manipuler les données d'enquête des répondants provenant de questionnaires remplis et soumis en ligne.

Pour protéger la sécurité des renseignements personnels des répondants qui utilisent Internet, Statistique Canada a pris les mesures de sécurité suivantes :

- De robustes technologies de **cryptage bidirectionnel** ont été employées afin d'assurer la sécurité complète des données circulant entre l'ordinateur du répondant et le serveur Web de Statistique Canada.
- Les données de l'enquête ont été traitées et conservées dans un réseau interne à accès restreint auquel seules les personnes ayant prêté le serment de discrétion ont pu avoir accès. L'accès n'a été possible que selon le principe du « besoin de savoir ».
- Les données soumises aux serveurs Web de Statistique Canada ont été chiffrées avant d'être stockées, et elles le sont demeurées jusqu'à leur transfert au réseau interne hautement sécurisé.

De puissants pare-feu, un système de détection des intrusions et des procédures rigoureuses de **contrôle de l'accès** ont été utilisés pour limiter l'accès aux systèmes et aux bases de données.

### 4.3 Stratégie de collecte

Les personnes sélectionnées pour participer à l'EPLOSM ont reçu une lettre d'invitation par la poste qui décrivait l'enquête. Cette lettre les informait qu'elles avaient été sélectionnées pour participer et leur fournissait un code d'accès sécurisé pour ouvrir une session en ligne et répondre à l'enquête. Chaque lettre comprenait un lien à la page Web de l'EPLOSM en plus d'un numéro de téléphone sans frais pour les répondants préférant répondre au questionnaire à l'aide de l'ITAO ou ayant des questions touchant l'enquête (ainsi qu'un numéro ATS (appareil de télécommunications pour personnes sourdes) pour les personnes ayant une incapacité auditive). La lettre était aussi accompagnée d'un dépliant, en français et en anglais, qui décrivait l'enquête, l'importance de la participation et les sujets abordés. De plus, un dépliant en Inuktitut a été inclus pour les résidents d'Iqaluit.

Des rappels ont été envoyés par la poste et par message texte. Au cours de la période de collecte de sept mois, jusqu'à quatre lettres de rappel et six courriels de rappel ont été envoyés aux répondants qui n'avaient pas encore soumis leur questionnaire. Environ 80% des répondants ont rempli le QEr, les autres ayant rempli le QEi. On demandait aux intervieweurs de déployer tous les efforts raisonnables pour obtenir une interview complétée auprès du répondant sélectionné. Les personnes qui refusaient de participer ont reçu une lettre expliquant l'importance de l'enquête et les encourageant à y participer, et on communiquait à nouveau avec eux par téléphone. Dans la mesure du possible, les répondants d'Iqaluit ont été visités en personne par un employé de Statistique Canada qui a effectué le contact, expliqué l'enquête et pris un rendez-vous pour une interview le cas échéant. Partout au Canada, les interviews se sont déroulées dans la langue officielle choisie par le répondant, le français ou l'anglais.

### 4.4 Supervision et contrôle de la qualité

Tous les intervieweurs de Statistique Canada travaillaient sous la supervision d'intervieweurs principaux. Ces derniers devaient s'assurer que les intervieweurs connaissaient bien les concepts et les procédures de l'enquête qui leur a été confiée. Les intervieweurs principaux étaient aussi responsables de faire le suivi régulier du travail des intervieweurs.

Les intervieweurs ont reçu une formation sur le contenu de l'enquête, l'application ITAO et la façon de procéder avec les nouvelles stratégies de collecte IAP et CPA. En plus de la formation en ligne ou en classe, les intervieweurs ont mené une série d'interviews simulées afin de se familiariser avec l'enquête, ses concepts et ses définitions.

## 4.5 Interviews par personne interposée

La réponse par personne interposée (quand une personne remplit le questionnaire au nom d'une personne sélectionnée) n'était pas autorisée dans le cadre de l'EPLOSM. Par contre, pour l'échantillon des enfants, les parents étaient les répondants ciblés; ils remplissaient le questionnaire au nom de leur enfant sélectionné.

## 4.6 Stratégie de communication

Dans les mois précédant la collecte des données de l'EPLOSM, on a procédé à des préparatifs afin de fournir aux répondants tous les renseignements nécessaires à propos de l'enquête. Une page Web de l'EPLOSM a été affichée sur le site Web de Statistique Canada. La page Web de l'EPLOSM présentait des renseignements de base sur l'enquête et sa méthodologie, de même qu'un lien vers le questionnaire. De plus, on a créé une page Web spéciale de Renseignements pour les participants aux enquêtes (RPE) qui comprenait la marche à suivre pour participer, et une liste de « Questions et réponses » à propos de l'enquête.

Une campagne promotionnelle a été développée. Les partenaires communautaires ont été également invités à encourager la participation.

Des produits promotionnels incluant des dépliants et des feuillets d'information étaient disponibles en français et en anglais, et en Inuktitut à Iqaluit.

## 4.7 Situations particulières

### 4.7.1 Catastrophes naturelles

L'équipe de l'EPLOSM a surveillé de près la collecte afin de pouvoir réagir de façon proactive, au besoin, en cas de situation particulière. Par exemple, lors de l'ouragan Fiona, au cours duquel des états d'urgence locaux ont été déclarés dans plusieurs collectivités de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard en septembre 2022, la collecte a été interrompue dans les zones touchées afin de réduire le fardeau imposé aux collectivités qui tentaient de se remettre des dommages. Cela comprenait interrompre et réactiver les priorités téléphoniques pour le suivi ITAO à mesure que les collectivités se rétablissaient.

### 4.7.2 COVID-19

Les données de l'EPLOSM ont été recueillies deux ans après le début de la pandémie de COVID-19, pour une période d'environ sept mois. Bien que l'effet de la pandémie sur la collecte de données ne puisse être déterminé avec précision, cette situation doit être prise en considération. Des questions ont été ajoutées au questionnaire afin d'évaluer l'impact de la COVID-19 sur certaines des réponses.

## 4.8 Taux de réponse

Le taux de réponse a été calculé en divisant le nombre de réponses complètes par le nombre de personnes sélectionnées pour la collecte duquel on a soustrait les cas hors cible. Les cas hors cible comprennent, par exemple, les personnes qui, entre la tenue du Recensement de 2021 et la collecte des données de l'enquête, sont décédées, qui ont émigré, qui ont été admises dans un établissement institutionnel ou qui ont déménagé dans une réserve des premières nations. De plus, les membres à temps plein des Forces canadiennes vivant sur une base militaire, les visiteurs au Canada (classés par erreur lors du recensement) étaient exclus de même que les répondants dont l'âge déclaré au moment de l'enquête était de moins de 15 ans.

Le taux de réponse est de 53,4%, soit 29 958 répondants. Le tableau suivant présente des taux de réponse (TR) et des comptes de répondants (#rép.) selon la province, la capitale territoriale ou la région, à la fois pour l'échantillon des adultes, celui des enfants et pour l'ensemble de l'enquête.



**Tableau 3**  
**Les taux de réponse (TR) et des comptes de répondants (#rép.) pour l'échantillon des adultes et des enfants et pour l'ensemble de l'enquête, selon la province, la capitale territoriale ou la région**

| Région                     | Adultes     |               | Enfants     |               | Région      |               | Prov./Cap. (territoire) |               |
|----------------------------|-------------|---------------|-------------|---------------|-------------|---------------|-------------------------|---------------|
|                            | TR          | #rép.         | TR          | #rép.         | TR          | #rép.         | TR                      | #rép.         |
| Terre-Neuve-et-Labrador    | 41,7        | 345           | 50,6        | 484           | 46,5        | 829           | 46,5                    | 829           |
| Île-du-Prince-Édouard      | 40,4        | 402           | 50,8        | 457           | 45,3        | 859           | 45,3                    | 859           |
| Nouvelle-Écosse            | 47,6        | 556           | 55,7        | 797           | 52,1        | 1 353         | 52,1                    | 1 353         |
| Nouveau-Brunswick, Nord    | 44,0        | 556           | 49,8        | 481           | 46,5        | 1 037         | 51,4                    | 3 447         |
| Nouveau-Brunswick, Sud-Est | 51,8        | 644           | 57,8        | 580           | 54,5        | 1 224         |                         |               |
| Nouveau-Brunswick, Reste   | 49,8        | 570           | 56,4        | 616           | 53,0        | 1 186         |                         |               |
| Québec, Est                | 53,0        | 567           | 45,7        | 455           | 49,5        | 1 022         | 58,5                    | 11 219        |
| Québec, Estrie et Sud      | 65,3        | 802           | 56,5        | 745           | 60,8        | 1 547         |                         |               |
| Québec, Montréal           | 61,5        | 2 225         | 68,3        | 2 104         | 64,6        | 4 329         |                         |               |
| Québec, Ouest              | 61,5        | 737           | 61,1        | 808           | 61,3        | 1 545         |                         |               |
| Québec, Québec et environs | 53,2        | 562           | 53,5        | 879           | 53,4        | 1 441         |                         |               |
| Québec, Reste              | 53,7        | 631           | 47,4        | 704           | 50,2        | 1 335         |                         |               |
| Ontario, Nord-Est          | 48,6        | 603           | 52,5        | 608           | 50,5        | 1 211         | 52,8                    | 6 464         |
| Ontario, Ottawa            | 53,0        | 653           | 59,4        | 705           | 56,1        | 1 358         |                         |               |
| Ontario, Sud-Est           | 49,8        | 625           | 56,2        | 604           | 52,8        | 1 229         |                         |               |
| Ontario, Toronto           | 45,4        | 503           | 60,0        | 844           | 53,5        | 1 347         |                         |               |
| Ontario, Reste             | 42,9        | 489           | 57,2        | 830           | 50,9        | 1 319         |                         |               |
| Manitoba                   | 50,5        | 598           | 55,2        | 711           | 52,9        | 1 309         | 52,9                    | 1 309         |
| Saskatchewan               | 46,7        | 491           | 53,8        | 758           | 50,8        | 1 249         | 50,8                    | 1 249         |
| Alberta                    | 42,7        | 501           | 54,7        | 704           | 49,0        | 1 205         | 49,0                    | 1 205         |
| Colombie-Britannique       | 43,3        | 487           | 54,7        | 743           | 49,6        | 1 230         | 49,6                    | 1 230         |
| Whitehorse                 | 48,5        | 146           | 53,4        | 206           | 51,2        | 352           | 51,2                    | 352           |
| Yellowknife                | 42,8        | 122           | 51,0        | 184           | 47,4        | 306           | 47,4                    | 306           |
| Iqaluit                    | 32,8        | 77            | 29,4        | 59            | 31,2        | 136           | 31,2                    | 136           |
| <b>Total EPLOSM</b>        | <b>50,9</b> | <b>13 892</b> | <b>55,9</b> | <b>16 066</b> | <b>53,4</b> | <b>29 958</b> | <b>53,4</b>             | <b>29 958</b> |
| Français (Hors-Québec)     | 46,6        | 8 368         | 54,8        | 10 371        | 50,8        | 18 739        | ...                     | ...           |
| Anglais (Québec)           | 59,1        | 5 524         | 57,8        | 5 695         | 58,5        | 11 219        | ...                     | ...           |
| Atlantique                 | 46,3        | 3 073         | 53,8        | 3 415         | 50,0        | 6 488         | ...                     | ...           |
| Québec                     | 59,1        | 5 524         | 57,8        | 5 695         | 58,5        | 11 219        | ...                     | ...           |
| Ontario                    | 48,1        | 2 873         | 57,2        | 3 591         | 52,8        | 6 464         | ...                     | ...           |
| Prairies                   | 46,6        | 1 590         | 54,5        | 2 173         | 50,9        | 3 763         | ...                     | ...           |
| Colombie-Britannique       | 43,3        | 487           | 54,7        | 743           | 49,6        | 1 230         | ...                     | ...           |
| Capitales des territoires  | 42,0        | 345           | 47,4        | 449           | 44,9        | 794           | ...                     | ...           |
| Provinces                  | 51,1        | 13 547        | 56,2        | 15 617        | 52,0        | 29 164        | ...                     | ...           |
| Capitales des territoires  | 42,0        | 345           | 47,4        | 449           | 44,9        | 794           | ...                     | ...           |

... n'ayant pas lieu de figurer